Projet de déploiement du Très Haut Débit
Sur le Pays de l'Angoumois

Présentation AVICCA 23 novembre 2011

Christophe RAMBLIERE
Vice-président du COPIL THD du SDEG 16

Périmètre du projet

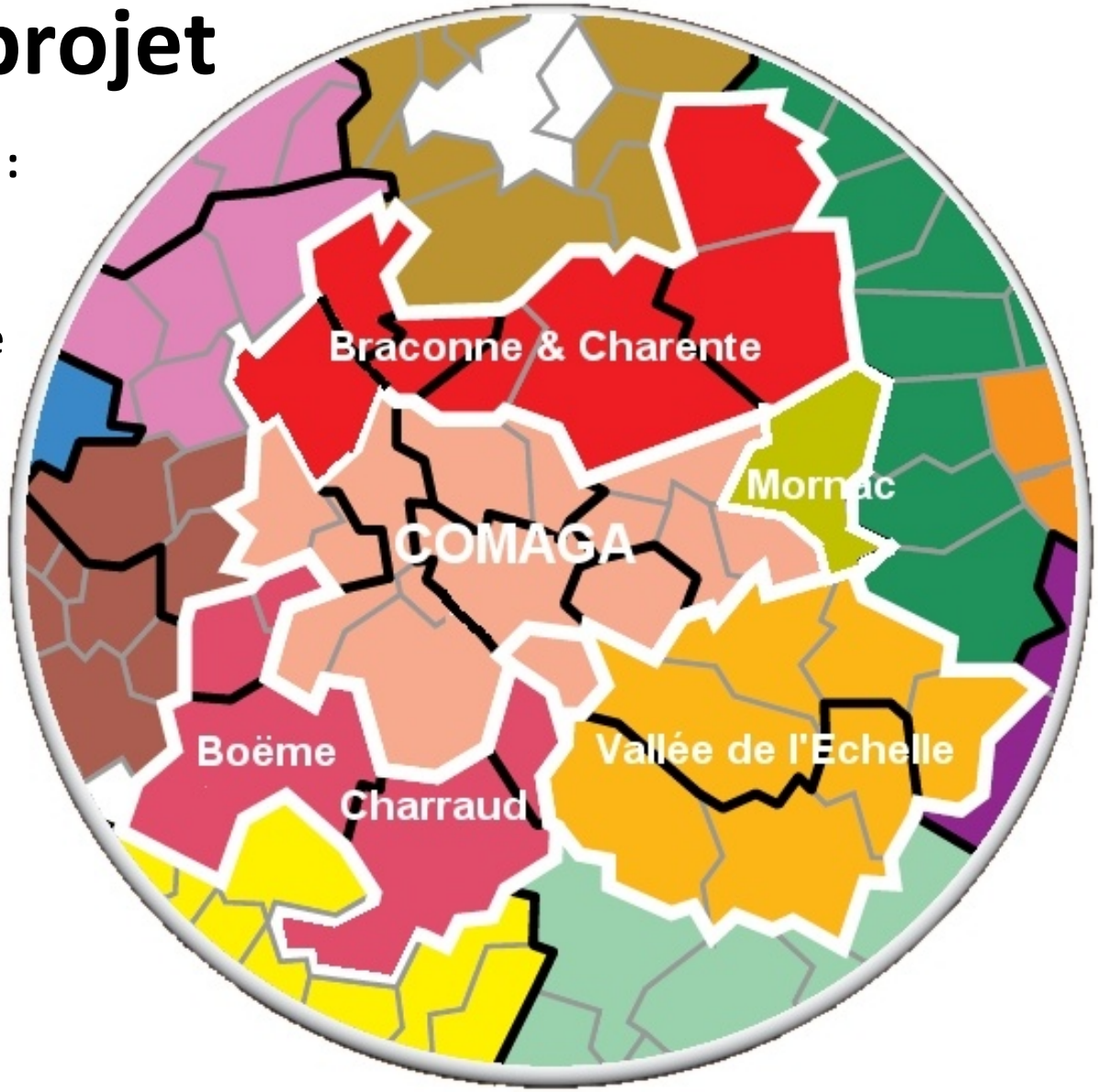
<u>Département de la Charente</u> :

23 communes autour de l'agglomération d'Angoulême

3 CDC + 1 commune isolée

Population : 15 500 habitants

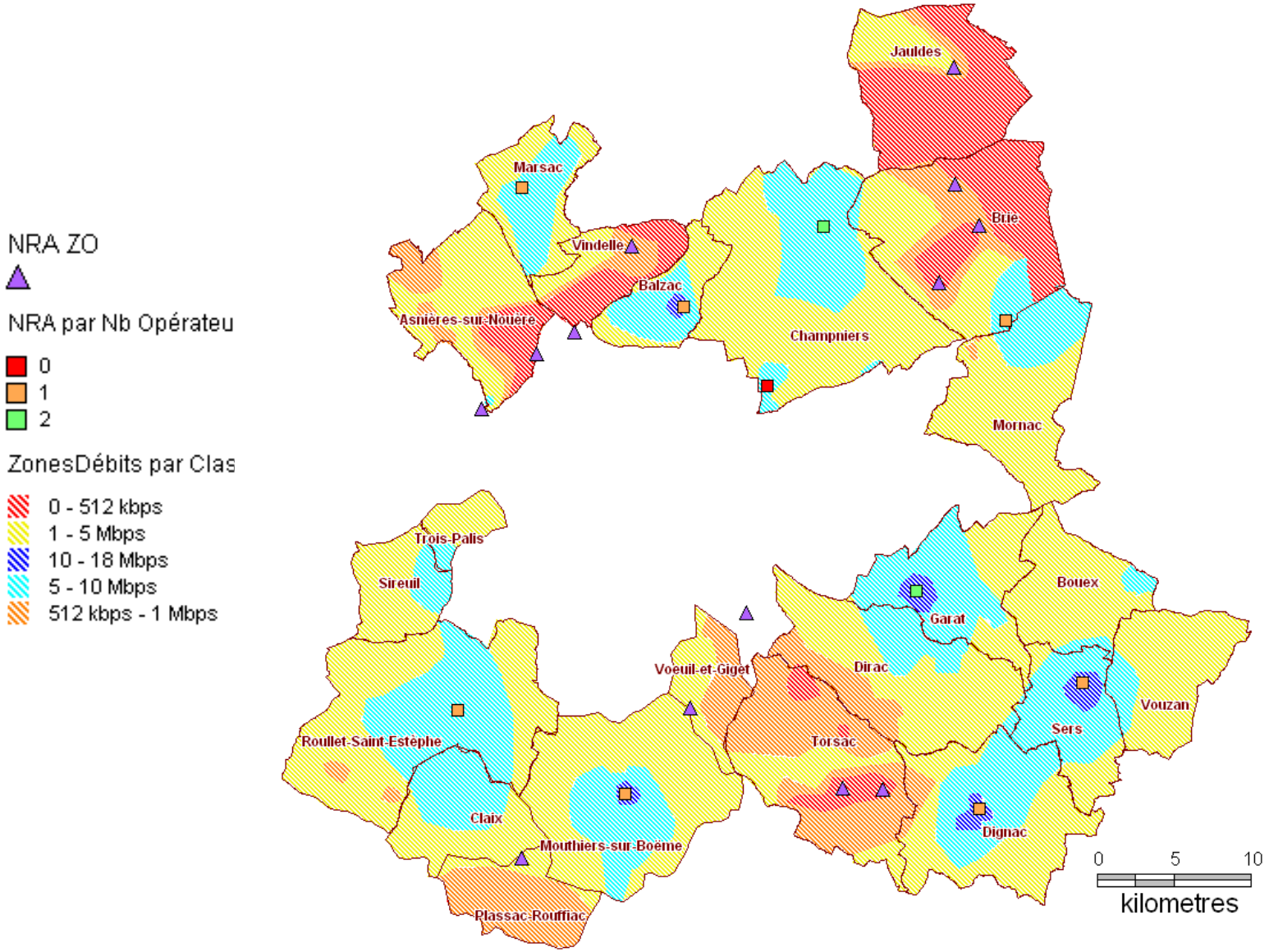
Superficie : 450 km²



Analyse des enjeux du Très Haut Débit

- **Pour l'administration** : externalisation des données, visioconférence, services en ligne, SIG...
- **Pour l'éducation** : raccordement de chaque salle de classe enseignement à distance, cartable électronique...
- **Pour la culture** : cinéma numérique, vidéo à la demande...
- **Pour la santé** : téléconsultation, télésurveillance, téléassistance, téléchirurgie, téléformation...
- **Pour la mobilité** : alimentation des points d'accès 3G, liaisons avec les véhicules...
- **Pour les foyers** : travail à distance, TV HD, webcam, console de jeux...

État des lieux de la couverture ADSL



Historique du projet

- **Janvier 2006 : création d'un réseau WiFi citoyen**
  Première sensibilisation des élus aux problématiques d'Internet
- **Septembre 2008 : première réunion des responsables de CDC**
  Décision de lancer une étude sur le THD
- **Mai à décembre 2009 : réalisation de l'étude** (Cabinet E-réseau)
  Création d'un groupement de commande, 10 réunions avec les élus
- **Mars 2010 : Décision d'engagement dans la couverture en THD**
  Compétence donnée au Syndicat départemental d'électricité
- **Décembre 2010 : Création d'un comité ad-hoc au SDEG**
  Lancement des premières actions

3 années de pédagogie auprès des élus et des décideurs

Les objectifs du projet

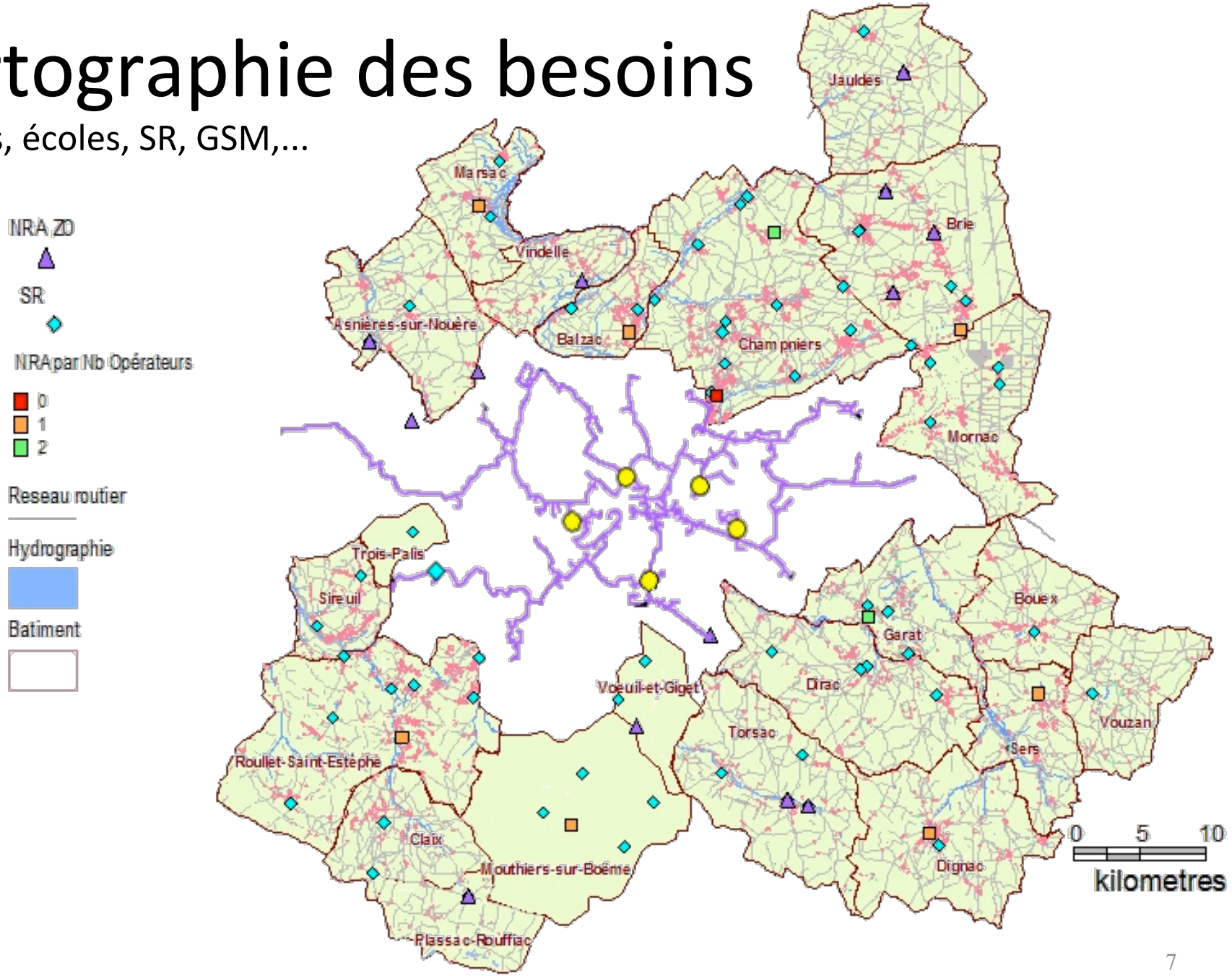
Développement numérique du territoire

- **Raccordement des principales zones d'activité économique (ZAE) en très haut débit, en cohérence avec les réseaux existants**
- **Raccordement des services publics (mairies, écoles...) en très haut débit, en cohérence avec les réseaux existants**
- **Mise en place d'infrastructures permettant de fournir un minimum de 5 Mb/s à tous les acteurs économiques et à la population**

Synergie avec le réseau de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême qui a attribué une DSP à la société SOLSTICE Grand Angoulême (COVAGE).

Cartographie des besoins

Mairies, écoles, SR, GSM,...



Délégations et gouvernance

- Les collectivités ont données la **délégation de maîtrise d'ouvrage au Syndicat d'électricité** de la Charente (SDEG 16) avec création d'un comité ad-hoc composé d'élus de CDC.
- Le comité ad-hoc THD du SDEG 16 se fait accompagner d'un **bureau d'étude d'assistant stratégique et technique** à maîtrise d'ouvrage (stratégie de déploiement, dossiers de subventions, DCE assistance à maître d'œuvre, DSP…).
- **La maîtrise d'œuvre est assuré par le SDEG 16** assisté du bureau d'étude d'assistant à maître d'œuvre.
- **Les charges financières** sont réparties entre les collectivités **proportionnellement** : population, superficie, potentiel fiscal

Description du montage retenu
marché de travaux + contrat d'affermage

- <u>Construction du réseau</u>
  - Marché de maîtrise d'œuvre (APS, APD, BPU, lancement et suivi du marché de travaux) suivi par un marché de travaux
  - Financement assuré par le maître d'ouvrage (SDEG 16)

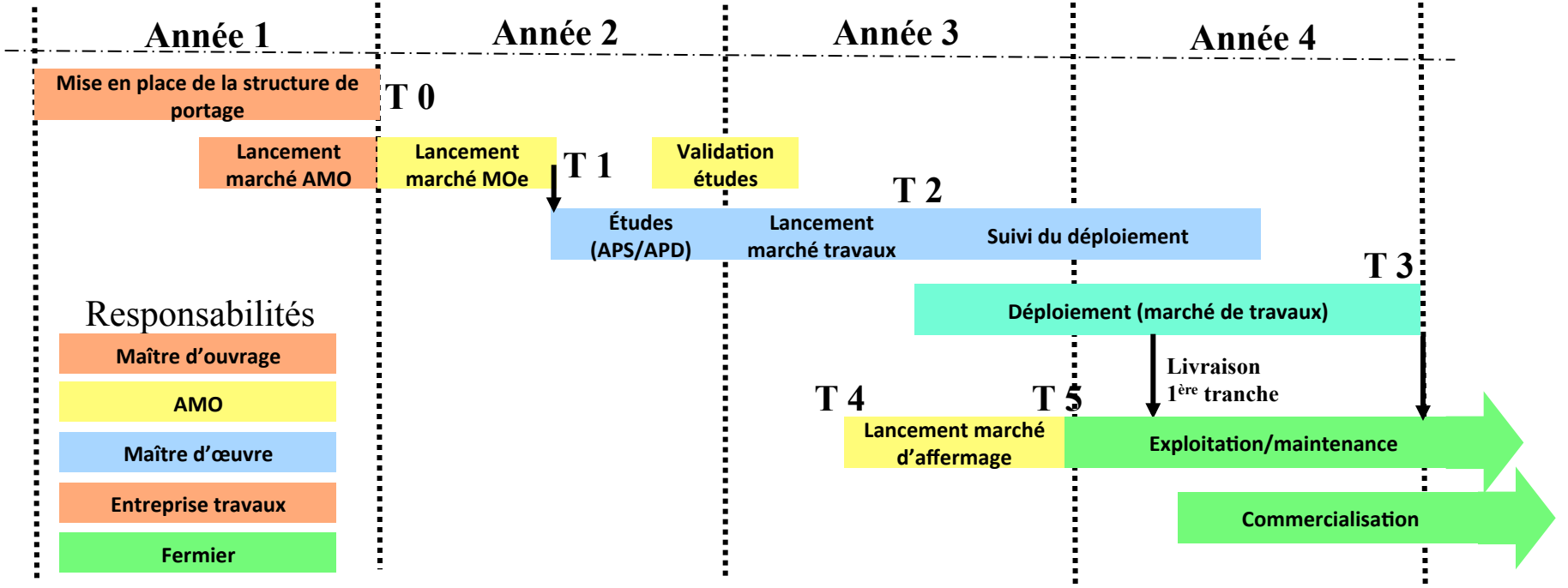
- <u>Exploitation du réseau</u>
  - Le service est géré par un fermier à ses risques et périls
  - Les investissements du fermier comprennent les équipements d'activation

Conditions de mise en œuvre

Marché de travaux + affermage

<u>Schéma pris en compte dans le cadre du SDAN Charente</u>

Les délais intègrent les délais administratifs de passation des marchés publics



Budget de réalisation du réseau

- Dossier « Zones d'activité » : **7,9 millions d'€**
  - 2,5 millions d'euros FEDER
  - 1,2 millions d'euros Région
- Dossier « montée en débit » : **8,9 millions d'€**
  - 1 million d'euros FEADER (sur 2 M€ d'investissement)
  - État (FSN,FANT...) révision du dossier avec une partie FTTH

Analyse financière

- Coût résiduel à répartir entre les 3 CDC et Mornac
  - 2010/11 : 129 k€
  - 2011/12 : 150 k€
  - 2012/13 : 236 k€
  - 2013/14 à 2018/19 : 463 k€ par an

A partir de 2019/20 : petit équilibre atteint

Déploiement de la fibre en 2015

